



Forest, le 03 mai 2021

**DEUXIEME APPEL AUX CANDIDAT(E)S A UNE FONCTION D'ECONOME¹
DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE**

Coordonnées du P.O :

Institut Sainte-Ursule ASBL
Avenue des Armures, 39
B-1190 Forest.

Coordonnées de l'école :

Institut Sainte-Ursule ASBL
Avenue des Armures, 39
B-1190 Forest.

Site web : www.stus.be

Date présumée d'entrée en fonction : 1^e septembre 2021

Temps plein

Caractéristiques de l'école :

Le Pouvoir organisateur de l'Institut Sante Ursule ASBL organise trois écoles :
- une école fondamentale, avenue Rousseau, 48 - 1190 Forest (250 élèves) ;
- une école primaire, avenue Rousseau, 46 - 1190 Forest (260 élèves) ;
- une école secondaire, avenue des Armures, 36 - 1190 Forest.

L'école secondaire organise un enseignement général de transition. L'école compte 70 enseignants et éducateurs pour une population scolaire de 620 élèves.

L'Institut organise également un enseignement en immersion en néerlandais au 1^{er}, 2^e et 3^e degré. De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant le site de l'Institut : www.stus.be

Les trois établissements scolaires organisés par le Pouvoir organisateur appartiennent à l'enseignement confessionnel catholique.

¹ Le titre légal est « Éducateur-économiste ».
Appel à candidatures Économiste Institut Ste-Ursule – 1190 Forest

Nature de l'emploi :

Définitivement vacant

Les dossiers de candidature doivent être envoyés, au plus tard le **jeudi 27 mai 2021** par lettre recommandée avec accusé de réception **et** par envoi électronique à l'attention de

Monsieur Georges Trémouroux
Président du Pouvoir organisateur
Avenue des Armures, 39
B- 1190 Forest
president.po@stus.be

Le dossier de candidature comportera :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie des diplômes et titres obtenus.
- une lettre de motivation manuscrite dans laquelle le (la) candidat(e) présentera sa conception de la fonction en référence au profil (annexe 2) et sa motivation à exercer la fonction d'éducateur -économe.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation d'éducateur-économe sera jointe au dossier de candidature.

Les candidatures feront l'objet d'une première sélection sur base des dossiers de candidature. Les candidats retenus seront auditionnés les 01 ou 02 juin 2021.

La confidentialité de la candidature est garantie.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

Madame Raphaëlle de Brabandère
Directrice
Raphaelle.debrabandere@stus.be
0475/77.37.27

Destinataires de l'appel :

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur².
- Annexe 3 : Titres de capacités

² Ce profil doit répondre aux exigences de l'article 50bis § 2, 1° du décret du 1^{er} février 1993 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné, de l'article 39bis §2, 1° du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné et de l'article 28 §1^{er} 1° du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

La fonction d'éducateur-économiste³ est accessible :

- I. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 44 du décret du 6 juin 1994, à l'article 54sexies du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §1^{er}, 1° et 8 § 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux personnes remplissant les conditions de titre, notamment, mentionnées au point I. ci-dessous).
- II. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 42 §1^{er} du décret du 6 juin 1994, à l'article 53 §1^{er} du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §2 alinéa 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux éducateurs en place, dans le respect des conditions mentionnées au point II ci-dessous).

I. Conditions légales d'accès à la fonction, à titre temporaire

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- 1° Jouir des droits civils et politiques ;
- 2° Être porteur d'un des titres de capacité figurant dans l'AGCF du 14 mai 2009 fixant la liste des titres requis pour les fonctions d'éducateur-économiste et de secrétaire de direction dans les établissements d'enseignement libres subventionnés et officiels subventionnés et de comptable dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française⁴;
- 3° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- 4° Être de conduite irréprochable ;
- 5° Satisfaire aux lois sur la milice ;
- 6° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

³ Cette fonction ne concerne pas le réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française qui n'organise pas la fonction d'éducateur-économiste.

⁴ Ou une des variantes de ces titres de capacité en vertu de l'article 16, §7 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

II. Conditions légales d'accès à la fonction à titre temporaire :

- 1° avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel auxiliaire d'éducation⁵ ;
- 2° être titulaire, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, avant cet engagement, d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, ou conformément à l'article 12quinquies du décret du 4 janvier 1999 (pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou conformément au tableau qui suit (pour l'enseignement subventionné par la Communauté française) ;
- 3° être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous ;
- 4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Fonction de sélection	Fonction exercée	Titres
Educateur-économiste dans l'enseignement secondaire de plein exercice	Educateur	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'Educateur ⁶
Educateur-économiste dans l'enseignement de promotion sociale	Educateur-secrétaire	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'Educateur-secrétaire

⁵ Calculée conformément au statut concerné.

⁶ Entrent également en ligne de compte les membres du personnel visés par l'article 290bis du décret du 11 avril 2014 précité. Cet article indique que « *Tout membre du personnel couvert par les mesures transitoires de la section 1 ou répondant aux conditions fixées à l'article 285 de la section 3 et qui en vertu des dispositions réglementaires en matière de titres applicables jusqu'au 31 août 2016 était dans les conditions d'accès à une fonction de sélection ou de promotion est considéré comme étant encore dans les conditions d'accès à ces fonctions.* ».

Annexe 2 : Profil de fonction

I. MISSIONS DE L'ÉCONOME

- L'éducateur-économiste est le collaborateur immédiat du chef d'établissement dans le domaine de la gestion matérielle et financière des écoles. Il exécute cette mission sous l'autorité du chef d'établissement. Le chef d'établissement peut déléguer la responsabilité et la compétence de décision pour certains aspects de la gestion financière et matérielle de l'établissement en tout ou en partie à l'économiste.
- L'éducateur - économiste est rigoureux et travaille de manière méthodique et structurée. Il est capable de travailler de façon autonome. Il est proactif et est tenu au secret professionnel.
- L'éducateur-économiste est capable de travailler en équipe avec les directions, les éducateurs, les professeurs et le personnel d'entretien.
- L'éducateur-économiste dispose d'une bonne résistance au stress, d'une bonne capacité à respecter les délais et échéances imposés et d'une bonne capacité de communication écrite et orale tant avec des jeunes qu'avec des adultes, plus particulièrement en cas de conflit et lorsqu'il s'agit d'aborder des questions relatives à la gestion de l'établissement.
- L'éducateur-économiste a des disponibilités pour exercer sa fonction, en ce compris durant les périodes de congés, pour effectuer des opérations ponctuelles mais urgentes.
- L'éducateur économiste est disposé à suivre des formations requises pour asseoir ou parfaire ses compétences

1)- Généralités

L'économiste

- adhère aux missions de l'école chrétienne et aux projets éducatif et pédagogique de l'Institut ;
- est capable de collaborer avec le collège des Directions et les administrateurs du Pouvoir Organisateur ;
- a le sens des responsabilités et est capable de travailler de façon autonome ;
- est capable de travailler avec rigueur, méthode et de manière structurée;
- est capable de prendre des initiatives et fait preuve de dynamisme ;
- fait preuve d'efficacité dans la résolution de problèmes ;
- se tient informé des modifications législatives et administratives ;
- s'engage à suivre éventuellement les formations en rapport avec la fonction ;
- se tient au secret professionnel ;
- maîtrise les outils informatiques (Word –Excel – logiciel de gestion).

2)- Aspects de la gestion financière

L'économiste

- encode les factures dans le logiciel comptable Compteco;
- participe à la préparation du budget (ordinaire et extraordinaire) ;
- veille au respect du budget ;
- assure la facturation des frais scolaires ;
- assure le suivi des paiements et rappel de paiements ;
- assure la gestion de la location de livres aux élèves ;
- gère les stocks ;
- provisionne les écoles en matières premières ;
- organise et exécute les commandes et achats budgétés ;
- accuse réception des livraisons ;
- vérifie les factures ;
- assure les contacts avec les fournisseurs ;
- traite la correspondance concernant les achats, livraison, devis, réclamations éventuelles ;
- étudie les prix courants ;
- réalise les appels d'offre et d'étude de marché ;
- négocie le meilleur prix avec les fournisseurs ;réalise les marchés publics en veillant au respect des procédures imposées en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services.

3)- Aspects de la gestion du personnel de maîtrise, gens de métier et de service

L'économiste

- coordonne et organise le travail ;
- établit le planning de travail et veille au suivi de la réalisation des tâches ;
- établit pour chaque membre du personnel un descriptif précis des tâches à accomplir;
- organise le remplacement du personnel en cas de maladie ;
- est chargé de l'application du règlement de travail.

4)- Aspects de la gestion matérielle

L'économiste

- a en charge la gestion matérielle des trois écoles de l'asbl. Tout en tenant compte des nécessités et du budget fixé par le Pouvoir organisateur, il assure la surveillance de l'état du matériel, de l'équipement, des locaux et des bâtiments.
- est responsable de l'entretien et des réparations éventuelles à effectuer ;
- assure le suivi des travaux effectués par les diverses entreprises ;
- assure la gestion des diverses programmations (sonneries, chauffage, alarmes,...).

II. PROFIL DE L'ÉCONOME

1) La liste des compétences comportementales comprend :

En application de l'article 50bis du décret du 1^{er} février 1993, tel que modifié par le décret modifiant certaines dispositions relatives aux fonctions de promotion et aux autres fonctions de sélection, il est attendu que l'Économe dispose des compétences comportementales suivantes :

	Niveau de maîtrise attendu	Pondération /35
1) Diagnostic et Vision – Analyser l'information. Observer d'une manière objective et analyser le fonctionnement de son école sur le plan matériel et financier en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'actions alternatives, collaboration avec la direction.	C	/10
2) Capacité de décision – Résoudre des problèmes. Prendre des décisions, dans le cadre de sa délégation, et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif.	C	/10
3) Travail en équipe – S'intégrer et être capable de travailler en équipe. Gérer des équipes sous la délégation de la direction.	C	
4) Gestion de soi – Faire preuve de maîtrise de soi, savoir gérer son stress et ses émotions, surmonter les échecs et les difficultés. S'adapter.	C	/5
5) Intégrité – Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général, observer un devoir de réserve et de discrétion. Faire preuve de loyauté et respecter la dignité de la fonction. Faire preuve de fiabilité.	C	/10
6) Relations interpersonnelles – Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; manifester de l'empathie, de l'enthousiasme et de la reconnaissance. Agir en confiance.	B	

2) La liste des compétences comportementales et techniques au choix du Pouvoir organisateur

Les compétences clés minimum attendues de l'Économiste au moment de son entrée en fonction sont fixées dans les tableaux repris ci-dessous, chaque critère se valant. Le niveau de compétence minimal attendu et la pondération attribuée sont mentionnés.

Les compétences attendues non pondérées feront également partie de la lettre de mission.

Compétences comportementales	Niveau de maîtrise	Pondération /15
1) Connaître les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement catholique tels que repris dans Mission de l'école chrétienne et les Projets l'institut et donner du sens à son action en s'en inspirant et en articulant avec cohérence principes, valeurs et comportement.	B	/5
2) Capacité de travailler au sein de l'équipe de direction et soutenir avec loyauté le chef d'établissement dans la réalisation des projets de l'Institut.	B	/10
3) S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises.	A	

Compétences techniques	Niveau de maîtrise	Pondération /50
4) Être capable d'organisation, de rigueur, et de structure. Capacité à respecter délais et échéances et à établir des priorités cohérentes dans l'exécution de ses diverses tâches.	C	/10
5) Capacité à communiquer efficacement de manière précise et soignée tant à l'oral qu'à l'écrit. Capacité à s'adapter à des interlocuteurs diversifiés.	B	/10
6) Capacité à lire et décoder des textes à caractère juridique, économique, financier, ... en lien avec la fonction.	C	

7) Avoir des connaissances techniques de base dans la gestion bâtiments qui lui permettent d'analyser des devis et surveiller des travaux.	A	/5
8) Être capable d'étudier les offres des fournisseurs et de proposer des décisions sur base de tableaux comparatifs.	B	/5
9) Avoir des connaissances en matière de marchés publics et, le cas échéant, s'engager à suivre dans un délai de deux ans des formations pour parfaire ou compléter ces connaissances.	A	
10) Être capable de tenir la comptabilité avec le logiciel Compteco.	B	
11) Pouvoir présenter les comptes au sein d'une ASBL. Pouvoir établir un budget.	C	/10
12) Connaissance des logiciels et outils informatiques utiles à la fonction (suit office Microsoft,...).	B	/10

Le niveau de maitrise des compétences

1° Niveau de maitrise (A) : aptitude à acquérir la compétence → Avoir des notions théoriques ; avoir une connaissance, une compréhension.

2° Niveau de maitrise (B) : élémentaire → Agir de façon réactive ; agir avec un accompagnement.

3° Niveau de maitrise (C) : intermédiaire → Agir de façon proactive ; agir de façon autonome.

4° Niveau de maitrise (D) : avancé → Ajouter des propositions créatives ; faire preuve d'anticipation.

Annexe 3 : TITRES DE CAPACITE (AGCF du 14 mai 2009)

1) DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE	
1ER CYCLE	2E CYCLE
- CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES DE GESTION	- LICENCIE/MAITRE/MASTER EN SCIENCES DE GESTION
- CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES ECONOMIQUES	- LICENCIE/MAITRE/MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES
- CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	- LICENCIE/MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE
- CANDIDAT/BACHELIER INGENIEUR DE GESTION	- INGENIEUR DE GESTION - MASTER INGENIEUR DE GESTION
- CANDIDAT/BACHELIER INGENIEUR COMMERCIAL	- INGENIEUR COMMERCIAL - MASTER - INGENIEUR COMMERCIAL
2) DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NON UNIVERSITAIRE DE PLEIN EXERCICE DE TYPE COURT	
- GRADUE/BACHELIER EN COMPTABILITE-ADMINISTRATION	
- GRADUE/BACHELIER EN COMPTABILITE	
- GRADUE/BACHELIER EN MARKETING	
- GRADUE/BACHELIER EN COMMERCE EXTERIEUR	
- GRADUE/BACHELIER EN COMMERCE	
- GRADUE/BACHELIER EN MANAGEMENT	
- GRADUE/BACHELIER EN MARKETING-MANAGEMENT	
- GRADUE/BACHELIER EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES	
- AESI - SECTION COMMERCE - AESI B SECTION SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES - AESI B SOUS-SECTION SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES - AESI-BACHELIER SOUS-SECTION SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES - BACHELIER-AESI SOUS-SECTION SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES	
3) DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NON UNIVERSITAIRE DE PLEIN EXERCICE DE TYPE LONG	
- CANDIDAT EN SCIENCES COMMERCIALES - BACHELIER EN GESTION DE L'ENTREPRISE	- LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES - MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE
- CANDIDAT/BACHELIER INGENIEUR COMMERCIAL	- INGENIEUR COMMERCIAL - MASTER - INGENIEUR COMMERCIAL

4) DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT DE REGIME 1

- GRADUE/BACHELIER EN COMPTABILITE

- GRADUE/BACHELIER EN MARKETING

- GRADUE/BACHELIER EN MARKETING-MANAGEMENT

- GRADUE/BACHELIER EN MANAGEMENT

- GRADUE EN GESTION-MARKETING

- GRADUE/BACHELIER EN COMMERCE EXTERIEUR

- GRADUE/BACHELIER EN COMMERCE

- GRADUE/BACHELIER EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

Ou tout titre reconnu comme « variante » d'un de ces titres via l'AGCF du 5 juin 2014, à savoir : AESI COMMERCE

AESI SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES

BACHELIER EN COMMERCE EXTERIEUR PSR1 - 719100S32D1

BACHELIER EN COMPTABILITE PSR1 - 711101S32D2

BACHELIER EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL)

BACHELIER EN MARKETING PSR1 - 714100S32D1

BACHELIER-AESI SOUS-SECTION : SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES

CANDIDAT EN ECONOMIE COMMERCIALE

CANDIDAT EN SCIENCES COMMERCIALES (UNIV)

CANDIDAT EN SCIENCES DE GESTIONS

CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES

CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES

CANDIDAT INGENIEUR COMMERCIAL

CANDIDAT INGENIEUR DE GESTION

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMMERCE EXTÉRIEUR ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX

ESEC : MARKETING (CODE CIRSO 611801)

ESEC COMPTABILITÉ, INFORMATIQUE DE GESTION ET EXPERTISE (PS)

GRADUAT EN GESTION - MARKETING PSR1 - 714501S32F2

GRADUAT EN GESTION/MARKETING PSR1 - 714501S32F1

GRADUAT EN GESTION-MARKETING PSR1 - 714501S32S1

GRADUAT EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

GRADUE : COMMERCE

GRADUE : COMMERCE EXTERIEUR

GRADUE : COMPTABILITE

GRADUE : DISTRIBUTION - MARKETING

GRADUE : GESTION - MARKETING
GRADUE : MARKETING - GESTION COMMERCIALE
GRADUE : MARKETING
GRADUE : MARKETING MANAGEMENT (PS)
GRADUÉ EN COMMERCE
GRADUÉ EN COMMERCE EXTÉRIEUR
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ - ADMINISTRATION
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : BANQUE ET FINANCE
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : FISCALITÉ
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : GESTION
GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : INFORMATIQUE
GRADUÉ EN DISTRIBUTION
GRADUÉ EN DISTRIBUTION - MARKETING
GRADUÉ EN DISTRIBUTION COMMERCE EXTÉRIEUR
GRADUÉ EN DISTRIBUTION ET MARKETING
GRADUÉ EN MARKETING
GRADUE EN MARKETING-MANAGEMENT PSR1 - 714501S32F4
GRADUE(E) EN COMPTABILITE PSR1 - 711101S32D1
GRADUE(E) EN MARKETING - MANAGEMENT PSR1 - 714501S32E1
GRADUE(E) EN MARKETING MANAGEMENT PSR1 - 714501S32S2
GRADUE(E) EN MARKETING MANAGEMENT PSR1 - 714502S32C1
INGENIEUR COMMERCIAL
INGENIEUR COMMERCIAL (UNIVERSITE)
INGENIEUR COMMERCIAL ET DE GESTION
INGENIEUR DE GESTION
LICENCE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
LICENCE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (FINANCES, BANQUES, ASSURANCES)
LICENCE EN ADMINISTRATION ET GESTION
LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE
LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL)
LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE (UNIV)
LICENCE EN SCIENCES ACTUARIELLES

LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES
LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINSTRATIVES
LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES
LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET FINANCIERES
LICENCE EN SCIENCES DE GESTION
LICENCE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES
LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES
LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

LICENCIÉ POST-UNIVERSITAIRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
MAITRE EN ADMINISTRATION ET GESTION
MAÎTRE EN SCIENCES DE GESTION
MAÎTRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES
MAÎTRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES
MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (FINANCES, BANQUES, ASSURANCES)
MAITRISE EN ADMINISTRATION ET GESTION
MAÎTRISE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES
MAITRISE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL)
MASTER EN SCIENCES COMMERCIALES (TL)
MASTER EN SCIENCES DE GESTION
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMMERCE
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMPTABILITÉ
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMPTABILITÉ - ADMINISTRATION
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN DISTRIBUTION
TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN DISTRIBUTION ET MARKETING
